



ASSOCIATION
SANS BUT LUCRATIF

Bureau de dépôt : 1400 NIVELLES

Périodique bimestriel

P001784

BELGIQUE-BELGIE

P.P

1400 NIVELLES

DISTRIBUTION

6/1504



BULLETIN N° 571 – SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023

Editeur responsable Pierre OTTE

Rue des Métiers, 11 - 1400 Nivelles

Siège social : Rue de Saintes 33 Bte13 - 1400 Nivelles

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Avec le soutien de la Ville de Nivelles

N° entreprise : 0452.395.528

Sommaire

DATES À RETENIR.....	3
EDITORIAL	4
CALENDRIER DES ACTIVITES.....	5
BALADE DU TROU ROBIN.....	5
BALADE À DWORP.....	6
BALADE À FRASNES-LEZ-ANVAING	7
BALADE À SARS-LA-BRUYERE.....	7
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.....	9
ÉLABORATION CALENDRIER 2024	12
JOURNÉE EXCEPTIONNELLE `TERVUREN	13
BALADE À OVERIJSE.....	15
BALADE À ÉCAUSSINNES	16
QUE FAIRE EN CAS D'ORAGE.....	17
ANNIVERSAIRES.....	19

AVIS IMPORTANT À NOS MEMBRES :

Les participants à l'une des activités des « Amis de la Nature » ne sont ni sous la surveillance, ni sous la responsabilité d'aucun dirigeant.



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT
EN FRANCE



*L'Union Francophone des
Amis de la Nature
de Belgique
UFAN a.s.b.l.*

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR 2023 EST SIGNÉE ENTRE LE VVF ET L'UNION FRANCOPHONE DES AMIS DE LA NATURE (UFAN).

CETTE CONVENTION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UNE REMISE DE 10% SUR VOTRE SÉJOUR DANS UN DES VILLAGES DE VACANCES DU VVF ET CE EN TOUTES SAISONS.

POUR OBTENIR CETTE REMISE, VOUS DEVEZ SIMPLEMENT NOUS CONTACTER VIA
siteufan@gmail.com

EN PRÉCISANT VOTRE DEMANDE AINSI QUE VOTRE NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE UFAN.
NOUS VOUS ENVERRONS PAR RETOUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, AINSI QUE LE CODE DIFFUSION QUI VOUS FERA PROFITER DE CETTE REMISE.

DATES A RETENIR



Novembre 2023.

SA 11 : Repas + AG Extraordinaire (statuts)

DI 12 : Sart-Risbart , balade 7km500

DI 19 : Le Roeulx, balade 10km

Décembre 2023.

DI 10 : Trivières, balade de 10km.

SA 16 : Baulers, balade de 10km + repas clôture

ÉDITORIAL

Bonjour à tous,

C'est encore les vacances !

Continuons donc d'en profiter encore et offrons nous quelques fleurs ! Depuis quelque temps ,en sillonnant nos routes de campagne ,vous avez certainement pu constater que des champs agricoles parfois très vastes et bien colorés vous offrent la possibilité de la libre cueillette de fleurs très diversifiées.

Seize champs sont ainsi proposés et se situent d'une part dans la région des Collines et d'autre part dans la région de l'Entre Sambre et Meuse. Un bouquet à offrir ou simplement l'envie d'embellir votre maison ? Rendez-vous alors sur l'un des champs pour choisir et couper les fleurs selon vos préférences et vos envies. Ce concept, en plus de vous apporter la satisfaction de choisir vos fleurs vous-même, favorise le commerce local et le circuit-court.

Que du bon pour la protection de l'environnement !

Vous pouvez ainsi vous balader, seul ou en famille, entre amis, librement dans les allées à toute heure de la journée. Ce principe est basé sur la confiance. Une caisse est installée à l'entrée des champs ainsi qu'un panneau indiquant le prix, parfois libre, de chaque fleur. Après avoir cueilli vos fleurs, vous totalisez le montant à payer selon le nombre de tiges et l'insérez dans la caisse.

Votre honnêteté et votre savoir-vivre sont de mise pour respecter cette belle initiative et cet investissement d'équipes passionnées pour l'amour de la Nature et de vouloir le partager !

Des responsables sont parfois présents sur les champs le plus souvent possible pour vous informer, et également joignables par téléphone ou via Messenger pour répondre à toutes vos questions.

Consultez régulièrement la [page Facebook](#) afin de savoir quelles fleurs sont disponibles. Alors n'attendez plus, allez-y et belles découvertes !

Pierre

En pratique : Le système de caisse sur nos champs



- Ouvert 7j/7 et 24h/24
- [Entre Sambre-et-Meuse](#)
- [Dans la région des Collines](#)
- Paiement en liquide dans la caisse se situant sur le champ. (Veuillez noter qu'elle ne rend pas la monnaie)
- Des couteaux sont à votre disposition mais votre sécateur reste le meilleur outil

Calendrier des activités

SEPTEMBRE

DI 03 : Marche ADEPS à Gibecq

DI 24 : Balade à Dworp

OCTOBRE

DI 01 : Balade à Frasnes-lez-Anvaing

DI 08 : Balade à Sars-la-Bruyère

SA 14 : **Assemblée Générale Extraordinaire**

SA 14 : Elaboration Calendrier 2024

DI 15 : Journée exceptionnelle à Tervuren

DI 22 : Balade à Overijse

DI 29 : Balade à Ecaussinnes

Dimanche 3 septembre **Marche Adeps à Gibecq.**

Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir la campagne Gibecquoise au travers de circuits, de 5, 10, 15 et 20 km qui traverseront champs, prairies et bois.

Le départ se situe sur la Place de Gibecq 7823 à Gibecq.
Nous vous attendons avec impatience.

Au plaisir de vous revoir.
Amitiés.

Claude et Françoise.

DIMANCHE 24 septembre 2023

Balade à Dworp 7 km, suivie à 14Hr de la visite du moulin à papier HERISEM.

Le moulin à papier Herisem, anciennement Cartonnerie Winderickx est aujourd'hui en Belgique l'un des rares témoins de l'évolution mécanique dans ce secteur. C'est au beau milieu de 17 ha de prairies, bois et champs dans la vallée du Molenbeek que s'est incrusté le site industriel. Les bâtiments et son paysage sont classés comme monuments et de facto, protégés comme tels par Arrêté Royal ; ils forment, ensemble, le DOMAINE d'HERISEM ;

RV à 09h45'pour départ à 10hr, au parking du domaine, Fabriekstraat, 20 Beersel

Prévoir pique-nique.

Merci de nous prévenir de votre participation.

René 0496 25 15 75 ou **Yvonne** 0496 97 28 28

Dimanche 1^{er} octobre **balade à Frasnes-lez-Anvaing**

Nous vous invitons à découvrir le Sentier Enchanté niché dans les hauteurs du pays des Collines .

Nous vous donnons rendez-vous à 10h Chemin d'Ellignies à 7911 Frasne-les-Buissenal, 50°40'29'' N 3°35'51'' E. pour un circuit de 7km. On raconte que là, des petits êtres se cachent sous les feuilles, dans les troncs creux ou au détour des sentiers...l'agri-sculpteur Patrick Jouret a peuplé les bois de créatures enchantées. Ouvrez l'œil, la balade permet aussi d'apprécier des points de vue exceptionnels.

Envie de nous accompagner, prévenez- nous au 0498 83 82 37 ou au 0497 82 21 27.

Claude et Françoise.

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023

Nous vous proposons une balade de 10 km à Sars-la-Bruyère
RDV 9h45 pour un départ à 10h.

Un peu d'histoire.....

Sars-la-Bruyère est une section de la commune de Frameries, située en Région Wallonne dans la province du Hainaut et l'arrondissement de Mons. C'est un village rural dont l'existence est mentionnée pour la 1^{ère} fois dans une bulle du pape Lucius III, le 25 octobre 1185 confirmant les possessions du Chapitre de Sainte Waudru.

Son nom vient du latin SARTUM signifiant endroit défriché ou sarclé.

Au 18^e siècle, le village s'appelait Sars Notre Dame

Il est situé sur le plateau du Haut Pays. Le paysage y est doucement ondulant.

Quelques ruisseaux, issus de nombreuses sources le parcourent : celui du château, celui de Coury ou encore celui du Bois de Blaregnies (tous affluents du By).

L'actuel village se situe sur l'ancienne chaussée romaine allant de Bavay à Utrecht.

Aujourd'hui, chaussée de Brunehaut venant de Bavay par Hon-Hergies en continuant vers Noirchain.

Au plaisir de vous accueillir et de vous guider

Nadine et Jean

PS Un pique-nique est recommandé !

SARS-la-BRUYERE

Eglise rue des Ecoles **50°22'14.05 N et 03°52'41.07 E**

De Mons, prendre la N 6 vers Maubeuge et, à la gare d'Hyon-Ciply, prendre à droite vers BAVAY.

Aux feux, aller à droite vers FRAMERIES – PÂTURAGES pendant 1800 m pour arriver au rondpoint de Frameries (Clinique).

Aller à gauche ... passer devant l'église d'EUGIES et ensuite c'est le village de SARS-la-BRUYERE.

Après un virage vers la gauche à 45 degrés, vous avez un ilot et un passage piéton ... la Place et l'église sont à droite (rue des Ecoles).
Bonne route.





CONVOCAATION

L'Organe d'Administration des Amis de la Nature de Nivelles vous invite à participer à :

L'Assemblée Extraordinaire de votre section qui se tiendra le samedi 14 octobre 2023 à 15 h précises en notre local de la Maillebotte Allée des Roses à Nivelles.

Le droit de vote n'est accordé qu'aux membres de la section en règle de cotisation.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
2. Vérification du quorum
3. Vote relatif à la mise en conformité de nos statuts.

Vu l'obligation légale prenant cours le 01.01.2024, nous nous permettons d'insister pour votre participation à cette Assemblée Extraordinaire. Si vous ne pouvez être présent, merci de bien vouloir nous adresser vos deux procurations dûment signées et datées afin que cette Assemblée Extraordinaire puisse se dérouler valablement. D'avance, merci pour votre collaboration.

Fait à Nivelles, le 1^{er} septembre 2023.

Pierre OTTE

Président

Les Amis de la Nature ASBL - Nivelles

PROCURATION

Le(La)
soussigné(e).....

.....
résidant

à.....
.....

membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de
Nivelles donne par la présente procuration

à :.....
.....

aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale
Extraordinaire qui se tiendra le 14 octobre 2023 à 15 h
précises en notre local de la Maillebotte, Allée des Roses à
Nivelles.

Fait à.....
le/...../ 2023

« Bon pour pouvoir »
« « Accepté »
(écrit à la main)

« Bon pour pouvoir »
« Accepté »
(écrit à la main)

Signature du mandant

Signature du mandataire

Suivant les statuts, au maximum deux procurations par
membre.

Les Amis de la Nature ASBL - Nivelles

PROCURATION

Le(La)
soussigné(e).....

.....
résidant

à.....
.....

membre de l'ASBL « Les Amis de la Nature » section de
Nivelles donne par la présente procuration

à :.....
.....

aux fins de le (la) représenter à l'Assemblée Générale
Extraordinaire qui se tiendra le 14 octobre 2023 à 15 h
précises en notre local de la Maillebotte, Allée des Roses à
Nivelles.

Fait à.....
le/...../ 2023

« Bon pour pouvoir »

« « Accepté »
(écrit à la main)

« Bon pour pouvoir »

« « Accepté »
(écrit à la main)

Signature du mandant

Signature du mandataire

Suivant les statuts, au maximum deux procurations par
membre.

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 **ELABORATION CALENDRIER** **2024.**

Chères amies, chers amis,

Envie de connaître le programme de nos activités en 2024 ?

Alors, ne manquez pas de participer le samedi 14 octobre 2023 à 16h00 précises, à la séance d'information et de préparation de notre calendrier annuel, en notre local de la Maillebotte, Allée des Roses à Nivelles.

Mais avant cette rencontre, nous vous invitons à participer à une Assemblée Extraordinaire qui se déroulera à 15h (voir texte séparé dans notre bulletin) au cours de laquelle un vote sera organisé au sujet de la mise en conformité de nos statuts (obligation légale).

Si vous ne pouvez être présent, merci de bien vouloir nous adresser vos 2 procurations dûment signées et datées par vos soins afin que cette Assemblée Extraordinaire puisse se dérouler valablement.

Venez nombreuses et nombreux nous rejoindre et proposer ou suggérer une sortie culturelle, une balade nature, un voyage, un séjour... bref une activité.

N'hésitez surtout pas à nous communiquer vos découvertes, vos idées ou vos envies. Nous mettrons tout en œuvre dans la mesure du possible pour réaliser vos souhaits.

D'avance, merci pour votre implication au sein de votre section et au plaisir de vous retrouver en toute convivialité.

Pour le Comité

Nadine

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

JOURNEE EXCEPTIONNELLE A TERVUREN

Quand on parle de Tervuren, on pense à l’AfricaMuseum. Mais il y a bien plus ! Venez découvrir avec moi...

Matin : R.V. à 10h30 sur le parking situé Vlaktedreef à Tervuren

Nous nous promènerons dans l’Arboretum et plus précisément sur « **La Promenade Royale** » pendant 7.5 km.

Cet Arboretum géographique abrite plus de 700 espèces d’arbres originaires du monde entier.

En 1902, le roi Léopold II y fit planter des arbres d’Europe, d’Asie et d’Amérique afin d’examiner dans quelle mesure ils pourraient prospérer à long terme, et éventuellement les utiliser en sylviculture.

Sujet tout à fait d’actualité !

Après la balade, nous reprenons les voitures direction centre de Tervuren

Midi : Pique-nique sur la Grand Place (Markt) de Tervuren

Nous pouvons déguster notre pique-nique en pleine nature dans le parc de Tervuren ou au café.

De Keizerskroon, Kerkstraat 1. Nous sommes les bienvenus dans l’établissement avec nos tartines si nous prenons une consommation. Petite restauration possible également (croques, pâtes, soupe).

Parking : Markt (payant)

Ensuite, nous reprenons les voitures une 2^e fois, direction Duisburg

Après-midi : Visite guidée à 14h30 des Jardins du Waaienbergh à Duisburg (Tervuren).

Entrée du Jardin entre habitations n° 17 et 19 (ne pas sonner au n° 19).

R.V. à 14h15 sur le parking Waaienbergh .

Nous visiterons le Jardin Fantastique du sculpteur belge **Tom Frantzen** dans lequel il y a plus à voir que des oeuvres d'art en symbiose avec la nature. Un vent de satire nous oblige doucement à méditer sur la vie et la bêtise humaine.

Nous terminerons la visite d'une durée de +/-2 heures, dans l'estaminet où une boisson nous sera offerte.

Tom Frantzen est bruxellois de souche flamande. Il est né en 1954 à Watermael-Boisfort et a passé sa jeunesse à Laeken et à Auderghem, et habite actuellement à Duisburg.

Il a étudié à La Cambre, section Sculpture Monumentale. On peut admirer son œuvre Le Badundu Water Jazz Band au rond-point à la fin de l'Avenue de Tervuren à Tervuren, et quelques-unes de ses œuvres à Bruxelles (Jacques Brel, Agent 22, Madame Chapeau, Zinneke Pis, et bien d'autres encore).

Je compte sur vous pour venir nombreux découvrir ces merveilles.

Merci de me confirmer votre présence à l'une ou l'autre activité, ou les deux, au plus tard le 12 octobre.

GSM : 0478 35 38 62

Marie-Claire

DIMANCHE 22 octobre 2023



Attention, cette balade était initialement prévue le 15/10/2023.

Balade à Overijse 9km, suivie à 13hr30 de la visite du Musée du raisin.

RV à 09hr30 au parking face à l'église St Martin, 1 Justus Lipsiusplein

Prévoir pique-nique.

Merci de nous prévenir de votre participation.

René 0496 25 15 75 ou **Yvonne** 0496 97 28 28

Quand j'étais petit, ma mère m'a dit que le bonheur était la clé de la vie. Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serais grand. J'ai répondu heureux. Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question. J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie.

John LENNON.

LE DIMANCHE 29 OCTOBRE 2023

**BALADE D'UNE DIZAINE DE KM DANS LA CITE DE
L'AMOUR**

**RENDEZ-VOUS A 9 H 30 SUR LA PLACE COMMUNALE
D'ECAUSSINNES (APPELEE EGALEMENT « PLACE DU
KIOSQUE »**

En cette période automnale, nous irons nous égarer dans les sentes de la région, en passant à proximité des deux châteaux locaux et en empruntant le célèbre « Tunnel des Amoureux ».

Prévoyez de bonnes chaussures de marche, car le circuit est en très grande partie campagnard, avec risques de zones boueuses en cette période.

Bienvenue à toutes et tous.

Et comme d'habitude, merci de me prévenir avant le jour même au 0471/43.82.67

Bien cordialement,

Bernard LEFEVRE.

Que faire en cas d'orage en montagne ?

Conseil n°1 : ne pas y aller. La foudre est un phénomène électrique de très forte intensité qui entraîne la mort quasi inéluctable de ceux qui en sont frappés. La foudre n'est que l'aspect le plus dangereux de l'orage, mais il y a aussi la pluie intense voire la grêle, le vent, la diminution sensible de la température, tous éléments qui rendront votre excursion des plus pénible quoique mémorable !

Conseil n°2 : Si un risque d'orage est annoncé, partez tôt le matin et visez une course en montagne ou en forêt pas trop longue, les orages ayant plus souvent lieu l'après-midi. Vous pourrez ainsi être à l'abri lors du déclenchement éventuel de celui-ci.

Conseil n°3 : informez-vous sur les sites météo et surveillez le ciel. Même par une belle matinée, il arrive que de fins nuages blanchâtres se développent en hautes altitudes, ce sont les cirrus. Ils ont un air débonnaire. Parfois ceux-ci deviennent insensiblement de plus en plus gris, c'est le signe d'une dégradation prochaine du beau temps qui peut tourner à l'orage.

Si malgré tout, vous êtes surpris par l'orage, éloignez-vous le plus vite possible des sommets, des arrêtes ou des crêtes qui constituent des paratonnerres naturels, points d'impact préférentiels de la foudre. Ne brandissez pas des objets métalliques tels que piolet, bâton métallique ou parapluie. Les grands arbres isolés sont d'autres paratonnerres naturels à éviter.

Les clochers des églises dans les villages sont généralement munis de paratonnerres. Bien que ce soient des points élevés susceptibles de recevoir la décharge électrique, ils ne présentent pas de danger pour ceux qui s'abriteraient sous leur porche faute de pouvoir entrer dans l'édifice mais abstenez-vous de toucher la surface des façades dégoulinantes par où la décharge pourrait passer.

Si vous êtes surpris en zone relativement plate et que vous-même constituez un point haut, il est conseillé de rapprocher autant que possible les deux pieds afin de ne pas présenter une différence de potentiel électrique qui pourrait provoquer le passage du courant d'une jambe à l'autre au travers de votre corps. Accroupissez-vous pour diminuer la hauteur. Et dans cette position, il ne vous reste qu'à espérer que l'orage passe rapidement.

Il faut éviter de rester groupé, mais bien de se tenir à distance les uns des autres à plus de 5 mètres.

Pour connaître la distance de l'orage comptez les secondes entre l'éclair et le tonnerre : 3 secondes correspondent à un éloignement de 1km ce qui inclut la zone de danger élevé. Vous pourrez ainsi déduire si l'orage se rapproche ou s'éloigne de vous.

Une fois dans votre voiture, vous êtes à l'abri car celle-ci constitue une cage de Faraday qui vous isole des phénomènes électriques extérieurs.

Profitez donc du beau temps pour vos excursions.

Jean-Pierre





SEPTEMBRE

- 02 MIGUEL Gwenaël
07 MARON Melusinne
12 LERMINIAUX Claude
16 PASCAL Claude France
19 WANTIER Françoise et RIVIERRE Chrystel
23 NEF Gérard
29 PETERSBORG Agnès

OCTOBRE

- 02 DEWANDRE Georgette
14 FONTEYN Carinne et MIGUEL Diego
16 DESCAMPS Françoise
22 MARON Alain
26 GANCBURG Yves
31 de JAEGER Patrick

LE RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données)

ET NOUS

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, par votre adhésion, vous marquez votre accord pour que l'association des Amis de la Nature puisse utiliser, exclusivement dans le cadre de son objet social, vos données personnelles reprises sur votre carte de membre.

Vos données restent confidentielles et ne sont ni vendues ni communiquées à des fins commerciales.

Notre section de Nivelles

Notre section est affiliée à l'UFAN : Union Francophone des Amis de la Nature.

L'UFAN est membre de l'IAN : Internationale des Amis de la Nature.

Sur le site de l'IAN, vous trouverez tous les différents pays faisant parties des Amis de la Nature : <https://nf-int.org/fr>.

Le site internet de l'UFAN

Vous y trouverez de nombreuses informations concernant notre mouvement, ainsi que sur chacune des sections qui l'animent avec les trois derniers numéros de leurs bulletins.

L'adresse du site est : www.amisdelanature.be

Vous y trouverez également un descriptif complet des différentes sections et des maisons AN en Wallonie à la rubrique « Hébergements » du site

Organe d'administration

- Président :

Pierre OTTE : rue des Métiers 11, 1400 Nivelles

Tél : 0478/309563 - Courriel : pierre.otte@outlook.com

- Vice-présidente, secrétaire et intendance du local, rappel des articles pour le bulletin, relecture et expédition :

Nadine VANDERBECK, rue de Saintes n°33 Bte13, 1400 Nivelles

Tél.:065/72.82.55 – GSM : 0476/99.63.21 –

Courriel : nadine.vanderbeck@gmail.com

- Trésorière:

Marianne BOYKENS, avenue des Alouettes, 36, 1428 Lillois

G.S.M : 0474/44.71.63 - Courriel : boykensm@gmail.com

- Secrétaire-adjointe, assurance A.S.B.L et relecture bulletin :

Françoise VIVIER, rue Auguste Lannoye, 34, 1435 Mont-Saint-Guibert

GSM : 0472/25.15.34 – Courriel : francoise.vivier15@gmail.com

Administratrice :

Françoise CARLIER, Place de Gibecq n°15, 7823 Gibecq

Tél.: 068/55.21.50 – Courriel : carlierf@ymail.com

- Responsable cartes de membre (non-membre O.A) et agenda site :

Agnès PETERSBORG, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0479/38.43.68

Courriel : letonagnes@gmail.com

-Mise en page bulletin, réservations local Maillebotte et subsides (non-membre O.A):

Jacques LETON, Faubourg de Charleroi, 48 E Bte 5 1400 Nivelles

Tél : 067/33.27.25 GSM : 0471/89.04.61

Courriel : letonjacques@gmail.com

- Commission de contrôle pour l'exercice 2023-2024:

Claude LERMINIAUX et René DORCHAIN

Notre prochaine réunion « Organe d'Administration » aura lieu le 02 octobre 2023

Cotisations 2023

V	Cotisation pleine : concerne l'adulte à partir de 18 ans . (chef de famille ou isolé)	20,00€
A	Cohabitants : conjoint et enfant à partir de 18 ans habitant sous le même toit avec une cotisation pleine.	10,00 €
J	Cotisation junior : concerne le jeune âgé de 15 à 17 ans .	6,50 €
K	Cotisation enfant : concerne enfant de 0 à 14 ans .	2,00 €
	Frais d'envoi postal de la carte à ajouter au montant de la cotisation	1,50 €
	Les membres A.N. des autres sections désirant recevoir le bulletin verseront	8,00 €
	Il n'y a que 4 sortes de cotisations reconnues par la fédération (UFAN) V - A - J - K	
	Tableau établi par la Fédération des Amis de la Nature (UFAN) qui entre en application à partir du 01 janvier 2022.	
	Certaines mutuelles encouragent le sport. Elles remboursent la cotisation pour des clubs de marche, renseignez-vous auprès de votre mutuelle, nous sommes à votre disposition pour remplir les documents nécessaires.	

Pour obtenir sa carte de membre par la poste, nécessité absolue de payer 1.50€ pour couvrir les frais postaux. La section ne prendra plus ces frais en charge.

Le renouvellement de la cotisation 2023 se fait à partir du 01.01.2023

Paiements : IBAN : BE26 0017 3502 2529

BIC : GEBABEBB

La cotisation donne droit au bulletin de la section. De plus, il y a réciprocité entre les Auberges de Jeunesse et les Amis de la Nature de Belgique et de France.

LISTE DES MAISONS « AMIS DE LA NATURE » EN BELGIQUE

HURLEVENT Sur les Bruyères, 663 4870 Fraipont
0497 / 35.49.90

GERVAVA Carrefour de Hautregard 4910 La Reid 0486 / 86.99.38

LES GATTES Hameau de Logbiermé 4980 Trois-Ponts
0477/48.28.36

LA MAISON VERTE Rue des Frères Descamps, 18 7800 Ath
068 / 28.09.09

LE RELAIS DU FAYT Rue de la Sablière, 8 7973 Grandglise
068 / 28.09.09

AUBERGE D'ARIMONT Drîl Cortil, 7 4891 Malmédy
0494/93.95.32

DE BERK Oude Baan, 110 2910 Essen 03 / 667.20.31